

---

Adresse de la société républicaine et montagnarde de la ville d'Eauze (Gers) invitant la Convention à continuer ses travaux, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société républicaine et montagnarde de la ville d'Eauze (Gers) invitant la Convention à continuer ses travaux, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 195;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1912\\_num\\_80\\_1\\_39321\\_t1\\_0195\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39321_t1_0195_0000_3);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

le bonheur de votre pays; mais la carrière qui vous reste encore à parcourir est immense; nous gémissons surtout de voir que l'instruction qui se donne aujourd'hui fait des fanatiques au lieu de faire des citoyens. L'homme né pour vivre en société n'y reçoit aucune notion de ses devoirs et de ses droits politiques. Hâtez-vous de joindre au bienfait d'une sage législation votre travail tant désiré sur l'instruction publique, si nécessaire à la perfection de nos connaissances, de nos mœurs, et qui deviendra la base de la félicité nationale.

« Faites disparaître de nos écoles ces fatras de propositions théologiques qui ne sont entendues ni de l'instituteur ni de l'institué; remplacez-le par une instruction aussi simple et aussi naturelle que la Constitution dont la France est redevable à vos énergiques travaux.

« A la Ferté-Gaucher, le 2<sup>e</sup> jour de la 3<sup>e</sup> décade du 1<sup>er</sup> mois de la 2<sup>e</sup> année de la République française, une et indivisible.

« **POUZOLOU, président; JAMAÏN, secrétaire.** »

N<sup>o</sup> 48.

*La Société républicaine et montagnarde de la ville d'Eauze, district de Condom, département du Gers, à la Convention nationale (1).*

« Citoyens représentants.

« Après avoir écarté de votre sein ces êtres immoraux qu'il était impossible de ramener aux vrais principes, après que parmi vous la majorité des patriotes s'est réunie pour former un gouvernement républicain, le but que vous vous étiez proposé, vous l'avez atteint; vous avez tari tous nos maux, la Constitution a paru, c'est à votre courage et à votre persévérance que la France doit aujourd'hui son salut et sa gloire.

« Cependant, législateurs, vos engagements ne sont point entièrement remplis, au moment du danger le pilote n'abandonne point le gouvernail de son vaisseau battu par la tempête; vous nous avez sauvés en nous donnant une Constitution basée sur la liberté et l'égalité, telle que nous la désirions; vous aurez avec nous la satisfaction de voir rétablir l'ordre et l'union dans toute la République et de faire trembler nos ennemis en occupant encore quelque temps le poste glorieux que nous vous avons confié. Vous les voyez, législateurs, les moyens qu'emploient les malveillants, les traîtres, les anarchistes, pour détruire votre ouvrage! Ils cherchent par toutes les manœuvres à élaguer avec la cognée de la calomnie les branches de notre liberté naissante; déjouez leurs complots liberticides, continuez à nous donner des lois qui soient le tombeau du vice et la base de l'ordre et de la paix; si vous avez besoin d'être sous l'égide de la force, tous les Français sont là, mais si votre fermeté et votre zèle ont sauvé l'empire, finissez glorieusement votre carrière, prenez les rênes du gouvernement, jusqu'à ce qu'ayant terrassé tous les despotes et leurs vils satellites qui souillent le sol de la liberté, la

France ait jeté les fondements d'une république universelle, propre à faire le bonheur de tous les peuples.

« Fait à Eauze, en Société, le 7 octobre 1793, l'an II de la République une et indivisible. »

(Suivent 54 signatures.)

N<sup>o</sup> 49.

*Montagne (Rochefort-Montagne), département du Puy-de-Dôme (1).*

N<sup>o</sup> 50.

*La Société des Amis de la République séant à Vence, département du Var, à la Convention nationale (2).*

« Législateurs,

« Grâce immortelles vous soient à jamais rendues de la Constitution populaire et vraiment républicaine que vous nous avez donnée et qui fut unanimement acceptée en cette ville, le premier août dernier, malgré les insinuations perfides des fédéralistes et contre-révolutionnaires de Marseille et de Toulon. Nous avons depuis renouvelé entre les mains des représentants du peuple près l'armée d'Italie, à Nice, le serment de vivre libres ou de mourir.

« La République est en danger, les satellites du despotisme souillent, dans quelques points, la terre sacrée de la liberté. Il existe encore trois Vendées dans l'intérieur, il serait impolitique et dangereux de remettre dans ces circonstances, le dépôt qui vous a été confié. Continuez donc, législateurs, à lever vos mains sur la sainte Montagne jusqu'à l'extinction des troubles intérieurs et jusqu'à ce que les stipendiés des tyrans coalisés soient chassés du territoire de la République.

« Empressez-vous d'organiser l'instruction publique, d'achever le code et de faire régner les seules lois.

« Tel est le vœu des républicains vençois et de tous les vrais amis de la liberté et de l'égalité.

« Délibéré à l'unanimité dans l'assemblée générale de la Société, le 6 octobre de l'an II de la République française, une et indivisible.

« **JACQUES BÉRENGER, président; P. HUGUES, GAIRAUD, secrétaires.** »

N<sup>o</sup> 51.

*La Société populaire de Tarrare (Tarare), à la Convention (3).*

« Citoyens législateurs,

« Une Société naissante vient de s'établir dans la ville de Tarrare; les aspérités de nos mon-

(1) Nous n'avons pu découvrir cette adresse.

(2) Archives nationales, carton C 281, dossier 779.

(3) Archives nationales, carton C 281, dossier 775.